Plant-Prod Solutions 18-9-18

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Plant-Prod Solutions 18-9-18
Autres moyens d'identification	11583, 12457
Famille du produit	Plant-Prod
Usage recommandé	Engrais hydrosoluble pour les plantes.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1, Canada
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-226-8832 (North America) or 1-613-996-6666 (International), 24 Hours

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Matières solides comburantes - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :
Danger
Mention(s) de(s) danger(s) :
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au foetus.
Conseil(s) de prudence :
Prévention :
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P220 Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention :
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.
Stockage :
P405 Garder sous clef.
Élimination :
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Potassium nitrate	7757-79-1	33		
Ammonium nitrate	6484-52-2	28		
Phosphoric acid, potassium salt (2:1)	14887-42-4	16		
Boric acid	10043-35-3	<0.15		
Nitrilotriacetic acid, disodium salt	15467-20-6	<0.20		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Pour de grandes quantités. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une légère irritation.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

See first aid information above. Note to Physicians: Provide general supportive measures and treat symptomatically.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Inonder d'eau ou d'un autre agent extincteur convenable.

Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d' eau.

Dangers spécifiques du produit

Oxydant. Peut intensifier un incendie.
Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; anhydrides phosphoriques corrosifs; magnesium oxides; oxydes de soufre corrosifs; oxydes de potassium; metal oxides.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.
Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Ensure adequate ventilation. Avoid formation and inhalation of dust.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement. Eviter le contact avec des matières combustibles , les matières organiques et les sources d'inflammation. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. Éviter de produire de la poussière. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un récipient fermé. Tenir à l'écart des acides, des alcalis , des agents réducteurs et des combustibles.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Ammonium nitrate	10 mg/m3		15 mg/m3			
Phosphoric acid, potassium salt (2:1)	3 mg/m3					
Boric acid	2 mg/m3	6 mg/m3				

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lors de la manipulation d'un produit concentré sec : portez des lunettes de sécurité. Lors de la manipulation du produit dissous: porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les particules approuvé par le NIOSH. Surveiller les niveaux de poussière dans la zone de travail et assurer une ventilation adéquate.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre fine. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	l'odeur d'ammoniac
Seuil olfactif	Sans objet
pH	4.2 (10% solution)
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Pas disponible dans l'eau
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Autres informations

État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	1.11 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Les acides forts , les alcaloïdes forts, oxydants , matières organiques.

Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced. Passez en revue la section 5 (Dangers spécifiques découlant du produit) pour les matières dangereuses générées lors d'un incendie.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ammonium nitrate	> 88.8 mg/L (rat)	2800 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (rat)
Phosphoric acid, potassium salt (2:1)		> 2000 mg/kg (rat)	
Boric acid		2660 mg/kg	

Corrosion/Irritation cutanée

Irritation pourrait se produire une exposition prolongée à engrais sec ou solution d'engrais.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation ou brûlure pourrait se produire si la solution de l'engrais est projeté dans les yeux ou d'un produit sec contacté.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge, lésion pulmonaire.

Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA

Boric acid		A4		

L'acide nitrilotriacétique (NTA) et ses sels ont été jugées «peut-être cancérogène pour l'homme par le CIRC, un composé qui " peut raisonnablement être prévu pour être un agent cancérigène " par NTP et un « cancérogène sélectionnez " par l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

L'acide borique peut causer des malformations congénitales , basé sur des données animales.

Fonction sexuelle et la fertilité

L'acide borique peut altérer la fertilité masculine, selon les données des animaux.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Ammonium nitrate	6000 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	555 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures; eau douce; statique)		
Boric acid	11100 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)			

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1477	Nitrates, Inorganic, N.O.S.	5.1	III
US DOT	1477	Nitrates, Inorganic, N.O.S.	5.1	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont incrits sur la LIS.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par MPPI Technical Department

Numéro de téléphone 905-793-8000

Date de préparation le 01 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée le 15 septembre, 2023

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA (“BIOVIA”). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.